

Commune de FERE-CHAMPENOISE

PROCES VERBAL

de la

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice 19
Présents 16
Votants 15-16

DU 29 MARS 2018

Secrétaire de séance : Anne-Sophie DUBOIS

M. le Maire ouvre la séance. Il présente les excuses de Monsieur PETIT.
Mme DUBOIS est désignée comme secrétaire de séance.

M. Le Maire lit les délibérations du 22 février dernier.
Les délibérations sont adoptées par 1 abstention et 15 voix pour.

Un débat a lieu sur l'intérêt de l'ouverture du secrétariat de mairie le samedi matin.

M. FELIX trouve dommage que les administrés présents ne sont pas ceux qui sont indisponibles la semaine (comme les jeunes).

M. GORISSE pense que les personnes présentes sont essentiellement des personnes extérieures à la commune pour des passeports ou CNI.

M. Le Maire dit que pour maintenir l'attractivité de la Commune le samedi et anticiper l'avenir (par exemple avec le projet de maison multi services), il est nécessaire de maintenir cette ouverture. Il s'agit là d'un service public avant tout, dépourvue de toute logique commerciale.
Cela est également favorable pour les commerces locaux.

M. Le Maire propose au Conseil Municipal de retenir la date du 15/05/18 à 20h00 pour la réunion publique annuelle.

M. Le Maire souhaite revenir sur la proposition d'attribuer le nom de Paul MASSIN au gymnase municipal.
Un débat a lieu sur le fait de réserver ce privilège aux personnes décédées et le fait de justement remercier une personne de son vivant.

M. GORISSE souligne que d'autres personnes qui se sont investies pour la vie communale pourraient faire cette demande.

La question est de savoir si l'intéressé est au courant de cette proposition. Renseignement va être pris puis la question sera inscrite au prochain Conseil Municipal.

M. Le Maire informe le Conseil du projet de parcours randonnées, initié par M. LAPRUN de l'association MEMOIRE FERTONNE en lien avec la Commune. Plusieurs circuits différents seront proposés. Un groupe de travail va être constitué pour définir l'organisation et la communication du projet. Si certains membres du Conseil sont intéressés, il suffit de se manifester en Mairie.

M. Le Maire fait part au Conseil de l'accueil cette semaine de l'adjudant-chef MEVEL, responsable de la cellule d'accueil du camp militaire de Mailly-le-Camp. Ce dernier a agréablement été surpris des infrastructures existantes sur la Commune. Il a fait savoir que les jeunes récemment recrutés sont censés rester longtemps sur le secteur. Il est probable qu'ils recherchent donc l'accès à la propriété.
Par ailleurs, un médecin originaire de Roumanie qui a visité la Commune a également été agréablement surpris de l'attractivité de la Commune.

M. Le Maire informe le Conseil d'un rendez-vous à venir avec le directeur départemental de l'éducation nationale par rapport au projet de fermeture d'une classe à l'école primaire à la rentrée prochaine. Le fait

que certains élèves aient de réelles difficultés pourra peut-être influencer sur la décision (nécessité d'avoir des classes avec des effectifs plus réduits pour la qualité de l'enseignement).

Mme PARENT présente le compte rendu de sa commission urbanisme/fleurissement du 15/03/2018.

M. Le Maire informe le Conseil d'un pot organisé en Mairie pour célébrer les 30 ans de la Corrida le samedi 7 avril. Les membres du Conseil Municipal sont bien entendu conviés.

Concernant la chasse aux œufs organisée le 31 mars, les inscriptions sont closes. Mme MANCE informe le Conseil que ceux qui le souhaitent, peuvent aider. Rendez-vous est donné à 9h00 en Mairie.

M. GORISSE informe le Conseil que M. LOPPIN poursuit son partenariat avec l'association Piste pour le jardin biologique. Il n'y a donc pas eu de redressement judiciaire. La serre qui était cassée va être refaite.

M. LEPAGE interroge Mme POUCINEAU sur les résultats de la capture des chats errants en vue de leur stérilisation. Mme POUCINEAU répond que 17 chats ont été stérilisés/tatoués. La principale difficulté est que les bénévoles sont peu nombreux pour transporter les chats au vétérinaire.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au jeudi 26 avril 2018.

La séance est levée à 22h00.